

Les GRISEMOTTES

<http://www.lesgrisemottes-rando.org>

Madame, Monsieur,

Le LIEU DE DEPART de la randonnée :

Pour le PARCOURS d'environ **48 kms** : Départ : FOYER COMMUNAL de St GERMAIN/L'ARBRESLE (Rhône) Place de l'église (parking à proximité) à partir de 7 heures et jusqu'à 7 heures 30 , dernier délai. (fléchage dans village du lieu de départ).

Pour le PARCOURS d'environ **34 kms** : Départ : BAUBIN (St Julien sur Bibost) (ancien marché aux fruits) à 1 kilomètre du village (direction St Romain de Popey) entre 8 heures 30 et 10 heures. Le point de départ est le lieu de votre 1er Point PAUSE.

Pour le PARCOURS d'environ **24 kms** : Départ du lieu dit : LES AUBERGES (Longessaigne) entre 9 h 30 et 11 heures. Le point de départ est le lieu de votre 1er Point PAUSE.

Pour le PARCOURS d'environ **15 kms** : Départ : CHAMBOST LONGESSAIGNE (Préau Stade bouliste et terrain de foot). Le point de départ est le lieu de votre 1er Point PAUSE.

ARRIVEE de tous les parcours : BOULES DU CHATEAU D'EAU 3 Chemin du Thélois à FEURS (Loire) près de la gare. Ouverture de la salle à partir de 11 h 30. Pour l'heure de votre départ, calculez bien les temps de pause et votre allure qui conditionnent l'heure d'arrivée et donc l'heure de prise pour le RETOUR de l'autocar.

Clôture du dernier point pause à 17 h (LA VALETTE - SALVIZINET). Pensez à vous faire **POINTER** à l'arrivée pour nous permettre de bien suivre les participants. **Tous les parcours se terminent à FEURS.**

Pensez à prendre vos gobelets pour les points pause. Les chiens ne sont pas acceptés dans l'autocar.

Pour le **DEPART** : **PREVOIR** un gilet de sécurité signalisation et une lampe frontale ou autre

Le balisage sera **BLANC et BLEU CHEVRON**, principalement avec des bandes de signalisation type chantier et sur piquets flèches. Certains parcours sont modifiés en distance en fonction des portions renouvelées du circuit.

ORGANISATION du DEPLACEMENT en AUTOCAR :

Le SAMEDI MATIN : Pour les randonneurs laissant leur véhicule à FEURS , un service d'autocar est mis en place le matin, au départ de FEURS (avenue Jean Jaurès, près de la gare), rendez vous à 5 h 30 et, pour un départ du car autour de 5 h 45 pour se rendre à St GERMAIN. Arrivée prévue vers les 6 h 45. Petit déjeuner au départ. Service car : AUTOCARS de la VALLEE D'AZERGUES. Pas d'autocar pour autres points de départ.

Le SAMEDI FIN DE JOURNEE : après l'arrivée à FEURS, rassemblement pour le retour vers St GERMAIN en autocar. 1er départ prévu (Avenue Jean Jaurès près de la gare) entre 17 h et 17 h 30 (en fonction de votre arrivée et de votre choix de car), puis le 2ème départ entre 18 h et 18 h 30 du même lieu, en fonction du remplissage de car (attente des derniers arrivants). Ces cars desserviront les points suivants : Chambost Longessaigne - Longessaigne (les Auberges) - St Julien sur Bibost et St Germain. Si choix du premier autocar et si nombre de places complètes, reversement de la place dans le second car.

Si choix non effectué, affectation dans l'autocar ayant des places libres.

En cas de nombre insuffisant de participants, seul le 2ème départ sera maintenu.

En cas d'opportunité de retour sans prendre l'autocar, **SIGNALER** à l'arrivée, si vous ne prenez plus l'autocar de retour, pour éviter l'attente et faciliter le départ des autres passagers.

Afin de vous offrir une bonne journée de randonnée, à la découverte des chemins entre le Beaujolais et le Forez, nous vous transmettons :

- votre **FEUILLE DE ROUTE** nécessaire au passage des différents points pause, cette feuille vous informe aussi sur les différents villages et hameaux à traverser et vous donne les consignes à respecter. La couleur de la feuille détermine la prise ou non de l'autocar, couleur JAUNE avec prise de car, couleur SAUMON sans prise de car.

Nous vous demandons avant votre départ pour la randonnée le matin à ST GERMAIN et, pour les différents points de départ, de vous présenter pour faire composter la feuille de route jointe, qui nous permettra de suivre le départ des participants, tout en prenant la collation offerte au départ.

L'inscription à cette randonnée vaut déclaration d'aptitude à la pratique de la randonnée et les participants se sont assurés qu'ils sont correctement couverts pour ce type d'activité.

Seules les annulations d'inscription pour cas de force majeure, dûment justifiée seront étudiées. Aucun remboursement ne sera effectué pour d'autres conditions, ou si vous n'êtes pas présent le matin au départ.

Nous vous souhaitons une agréable journée et vous disons au samedi 28 Octobre 2017.